



Projet Pédagogique de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement 2024-2025



COORDINATION DU PROJET

Elue référente : Cécile BEZIER, adjointe Enfance Jeunesse Education

Direction : Enfance Jeunesse Education

Service : Enfance Jeunesse

Correspondant : Simon FOURNY

Adresse : Hôtel de Ville - 6, rue de Mauves Thouaré sur Loire BP 50316

44 470 Thouaré sur Loire

Téléphone : 02.40.68.09.70

Adresse électronique : simon.fourny@mairie-thouare.fr

SOMMAIRE

Introduction

1- Diagnostic territorial.....	4
L'environnement, le public	
2- Organigramme de la mairie.....	6
L'organigramme de la direction de l'éducation	
3- Objectifs éducatifs	7
4- Définitions des objectifs pédagogiques & de leurs mises en œuvre.....	8
5- L'ALSH, l'APS mercredi et le service navette.....	12
Le public accueilli, le fonctionnement, les soins et sécurité, la communication, l'accueil des enfants à besoins spécifiques, les activités accessoires	
6- Une journée type à l'ALSH.....	18
7- Rôle des équipes.....	19
La composition de l'équipe, le rôle du directeur et des animateurs	
8- Evaluation du projet pédagogique.....	22

Conclusion

Introduction

Le projet pédagogique s'est construit en équipe ; la dynamique que nous avons choisie est d'aller du général au particulier :

- 1^{ère} étape : définir le rôle et les missions d'un animateur (travail individuel sur différents concepts et retranscription en groupe)
- 2^{ème} étape : déterminer les buts et les objectifs pédagogiques (travail en petits groupes et retranscription en équipe)
- 3^{ème} étape : réfléchir aux moyens adaptés (travail en petits groupes différents des précédents et retranscription en équipe)

L'articulation du projet politique de la ville et du projet pédagogique est une des clés de la réussite des temps périscolaires. Le premier énonce la volonté politique de la ville et le second est la traduction par l'équipe d'animation dans ses actes quotidiens.

1. Diagnostic territorial

L'environnement : **Thouaré-sur-Loire**

La commune, située dans le département de la Loire-Atlantique en Région Pays de la Loire, fait partie de Nantes Métropole. Elle s'étend sur 1276 hectares, à l'est de l'agglomération nantaise et compte 10212 habitants (1^{er} janvier 2020). Thouaré-sur-Loire offre un cadre de vie naturel et agréable pour les adeptes de balades en plein air (circuits de randonnée), dont l'itinéraire cyclable la Loire à Vélo. De nombreux espaces verts, parcs et jardins parsèment la ville, dont le grand Parc de la Coulée Verte.

Avec 59 associations de loisirs, sportives et culturelles, le territoire offre une diversité de lieux et d'accompagnement de loisirs pour les jeunes.

Une gare et une ligne de Chronobus (fréquents passages) permet de rejoindre le centre-ville de Nantes de manière simplifiée et rapide.

Le public

- Les familles

En 2017, 1 620 familles avec enfant(s) de moins de 25 ans sont recensées à Thouaré-sur-Loire, dont 1 360 familles avec 1 ou 2 enfants (84%) et 260 familles nombreuses (3 enfants ou plus) (16%). Entre 2012 et 2017 on compte au total 180 familles de plus : +170 familles avec 1 ou 2 enfants et +10 familles nombreuses. Concernant l'ensemble des familles monoparentales, soit 270 en 2017, on en recense 70 de plus qu'en 2012.

- Les enfants

Entre 2007 et 2017, le nombre de mineurs a progressé d'environ 470 enfants à Thouaré-sur-Loire (+23%). Au dernier recensement, ils atteignent un total de 2 510, dont 730 âgés de 6-10 ans. Entre 2007 et 2017, la plus grande évolution en volume se retrouve sur la génération des 6-10 ans, soit +130 enfants en dix ans.

L'évolution du nombre d'enfants sur un territoire dépend surtout des tendances migratoires, qui vont permettre ou non le renouvellement des populations en place et de l'évolution suffisante et nécessaire du nombre de logements. La construction de nouveaux logements offre la possibilité aux familles ayant déjà des enfant(s) ou projetant d'en avoir de pouvoir s'installer dans la commune. Ce nombre de nouveau logement, plus ou moins important, peut permettre le renouvellement, ou non, des effectifs d'enfants présents.

La prise en compte de ces deux paramètres – mobilité des familles et perspectives de développement du parc de logements – est indispensable pour se donner une vision prospective de l'évolution des effectifs d'enfants nécessaire à l'anticipation des besoins en équipements et services aux familles et à leur pérennité.

2. Organigramme de la mairie

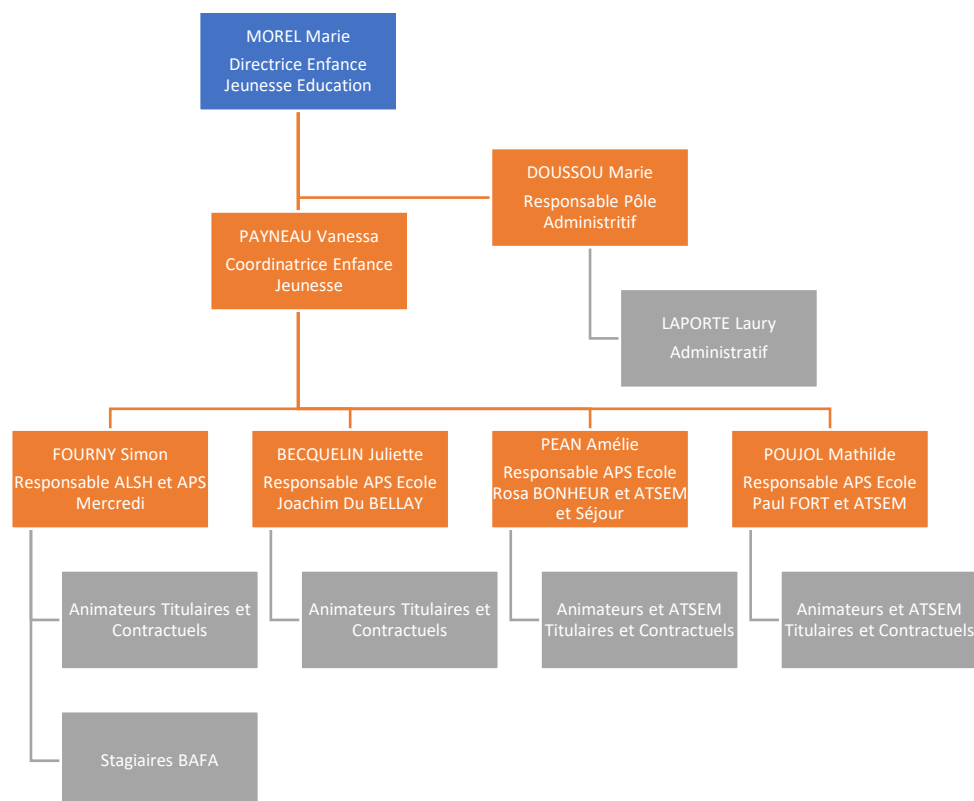


Organigramme fonctionnel
Ville de Thouré-sur-Loire



Dernière mise à jour :
Octobre 2022

L'organigramme de la direction de l'éducation



3. Objectifs Educatifs

A Thouaré-sur-Loire, le PEDT vise « la réussite éducative, notamment en favorisant les apprentissages des enfants ; facilitée par la réorganisation des temps scolaires, péri et extra scolaires dans le respect du rythme de l'enfant ». L'intérêt et le bien-être de l'enfant restent donc au cœur de la démarche. Il s'agit de favoriser à la fois sa scolarité et son épanouissement culturel, sportif, artistique... Le projet implique à la fois une cohérence dans l'articulation des différents temps, et dans l'aménagement des espaces. Il doit permettre le renforcement du partenariat entre les acteurs éducatifs et la complémentarité des projets pédagogiques.

Pour atteindre ces objectifs, le PEDT constitue nécessairement une démarche évolutive. La construction de cette complémentarité fait à travers la mise en cohérence des projets pédagogiques et des pratiques professionnelles.

Les Objectifs éducatif pour 2023-2026 :

- **Développer l'offre éducative par la sensibilité au développement durable**
- **Contribuer à l'apprentissage de la vie citoyenne et du vivre ensemble**
- **Renforcer la complémentarité des partenaires et soutenir la parentalité**

4. Définitions des objectifs pédagogiques & de leurs mises en œuvre

Le projet pédagogique s'est construit en équipe ; la dynamique que nous avons choisie est d'aller du général au particulier :

- 1ère étape : analyse collective du Projet Éducatif Territorial – compréhension de la demande politique
- 2ème étape : définition du fonctionnement de la Maison des Jeunes
- 3ème étape : définition du rôle et les missions de l'animateur & du directeur (travail individuel sur différents concepts et retranscription en groupe)
- 4ème étape : définition des objectifs généraux & opérationnels & pédagogiques (travail sous forme de brainstorming en équipe & retranscription par la direction)
- 5ème étape : réflexion autour des moyens à mettre en place & des indicateurs d'évaluation (travail sous forme de brainstorming en équipe et retranscription par la direction)

L'articulation du projet politique de la ville et du projet pédagogique est une des clés de la réussite des temps périscolaires. Le premier énonce la volonté politique de la ville et le second est la traduction par l'équipe d'animation dans ses actes quotidiens.

- Quelques grands axes du projet politique de la municipalité en place, ont contribué à l'élaboration de ce projet pédagogique.

Objectif général

Développer l'offre éducative par la sensibilisation au développement durable

Objectif pédagogique

Accompagner et responsabiliser au recyclage et à la biodiversité

Objectifs pédagogiques

Orienter les enfants vers une alimentation saine et durable

Objectifs pédagogiques

Inciter à l'utilisation de mobilité douce et durable

Moyens

Mener une Clean Walk

Tri des déchets (poubelle adaptées)

Mettre en place des activités avec du matériel de récupération (demandé aux famille)

Visite de parcs naturels

Limiter les feuilles individuelles et privilégier les fresque collectives ou cahier de dessin

Débat autour de l'écologie défi "ma petite planète"

Jardinage

Moyens

Récupérer l'eau de la cantine

Intervention de partenaire (maraicher, diététicien, cuisinier...)
Découverte des marchés et producteurs locaux

Affichage idée recette, des bienfaits des aliments

Inciter à goûter lors des repas /
Laisser le choix aux enfants : petite ou grosse faim

Faire des ateliers cuisine

Participation à la semaine du goût

Moyens

Utilisation des vélos et trotinettes (parcours)

Initiation au code la route (vélo / permis vélo)

Découverte d'activités sportives (roller, skate, BMX...)

Balade contée (avec les parents)

Utilisation des transports en commun pour les sorties (train, bus)

Objectif général

Contribuer à l'apprentissage de la vie citoyenne et du vivre ensemble

Objectif pédagogique

Instaurer un cadre sécurisant pour l'enfant en favorisant le respect au sein du groupe

Moyens

Faire un règlement imagé avec les enfants et l'afficher

Inciter au dialogue : mise en place d'un "banc de rencontre"

Être bienveillant

Être disponible pour les enfants et à leur écoute

Favoriser le mélange des tranches d'âge

Faire de la prévention avant de sanctionner /
Sanctionner en rapport avec la bêtise (= réparation)

Objectifs pédagogiques

Amener l'enfant à être autonome

Moyens

Encourager l'enfant à essayer avant de l'aider

inciter au rangement : par des boîtes de rangement imagées

Expliquer (oral) /
Démontrer (visuel, modèle) /
Être exemplaire

Boîte à idées /
Laisser les enfants mener des activités

Mise en place de rituels :
petit train de la journée,
affichage de la programmation des activités

Responsabiliser les enfants

Objectifs pédagogiques

Développer le lien social grâce à la solidarité, à l'entraide et au partage

Moyens

Mixité /
Décloisonnement /
Parainage
(lecture des grands aux petits)

Passerelles entre chaque tranche d'âge

Favoriser les jeux collectifs ou activités collectives

Jouer avec les enfants

Echange intergénérationnel (EHPAD)

Echange de connaissances (métiers)

Objectif général

Renforcer la complémentarité des partenaires et soutenir la parentalité

Objectif pédagogique:

Faciliter la communication avec les familles

Moyens:

Pôts, vernissage avec les parents

Cahier de transmission
Avoir un animateur toujours à l'accueil pour faire les retours ou prendre les informations

Utiliser des panneau de communication (menus, programmation, informations...)

Tenir un blog pour le retour des activités (photos)

Journal à l'année / par vacances (type échos), fait par les enfants et les animateurs, validé par la communication et envoyé par les service Education

Trombinoscope des animateurs / directeurs

Objectif pédagogique:

Réaliser des actions en partenariat avec les familles

Moyens:

Proposer aux parents d'être accompagnateurs sur les sorties

Inviter les parents à manger à la cantine

Porte ouverte

"Découvre mon métier" / "Découvre mon talent"

Boite à idée

Questionnaire aux parents

Objectif pédagogique:

Favoriser la transversabilité avec les partenaires locaux (mairie, associations et entreprises)

Moyens:

Intervention de personnes extérieures pour les animations (associations sports, culture...)

Rencontre avec d'autres centres / Parrainage avec autres structures

Lien avec d'autres service de la maire (communication, espaces verts)

Récolte de vêtements/nourriture pour un autre organisme

Visite des EHPAD et animation avec les résidents

Passerelle MDJ

5. L'ALSH, l'APS Mercredi et le service Navette

a. Le public accueilli

L'accueil de loisirs accueille les enfants âgés de 3 à 11 ans scolarisés dans les 4 écoles Thouaréennes (3 écoles publiques et 1 école privée) ainsi que des enfants hors commune. L'accueil des enfants se fait sur plusieurs sites.

L'encadrement est assuré par des animateurs diplômés, stagiaires ou non diplômés (dans le respect des normes), sous la responsabilité de directeurs BPJEPS LTP. BAFD ou fonctionnaire de catégorie B.

b. Le fonctionnement

Les différents sites accueillant les enfants sur les mercredis et les vacances :

- La Maison de l'Enfance : accueille les maternelles (3-6 ans)
 - o Au Rez de Chaussée, 2 salles d'activité, 1 salle de sieste, 1 bureau d'accueil, une salle de sport et une cuisine
 - o A l'étage, 2 salles d'activité et 1 salle de temps calme
 - o Dans un préfabriqué, 4 salles d'activité, 1 salle de temps calme et 1 salle de sieste
 - o 2 espaces extérieurs
- L'école Paul FORT : accueille les élémentaires (6- 11 ans)
 - o 1 salle composé d'un espace activité manuelle, d'un espace bibliothèque et d'un espace jeu libre
 - o 1 cantine qui permet de réaliser quelques activités
 - o 1 hall
 - o 1 cour extérieure avec structures
- L'école Joachim du BELLAY : accueille les élémentaires (6-11 ans)
 - o 3 salles d'activité, 1 bibliothèque
 - o 1 cour extérieure avec structures

Uniquement le mercredi, ALSH navette :

- Le collège (l'après-midi, le matin ils sont à Joachim Du Bellay) : accueille les élémentaires (6-11 ans) inscrits à une activité sportive, artistique ou culturelle
 - o 1 salle d'activité
 - o Le foyer

- La cour

L'accueil de loisirs utilise également d'autres sites :

- Salle Alice Milliat : salle multisport
- Espace de la Morvandièrre : Bibliothèque
- Salle de Homberg : salle multi usage

Le mercredi :

Les horaires de la journée sont 7h30 à 18h30. Pour cette journée, les familles ont le choix d'inscrire leurs enfants, en journée complète, demi-journée, avec ou sans repas. Pour répondre à cela, nous proposons un accueil le matin de 7h30 à 9h, les midis de 11h45 à 12h ou de 13h15 à 13h30 et le soir de 17h à 18h30.

Pour les déplacements, l'équipe priorise les trajets à pied et les transports en commun (bus, train). Quand une sortie nécessite un véhicule, nous disposons d'un minibus municipal et d'une voiture. Un partenariat avec le CCAS nous permet d'utiliser leurs minibus sur différents temps défini ensemble. Si besoin nous avons la possibilité de louer un minibus auprès du Super U. Nous avons également un marché avec un transporteur que l'on peut contacter pour nous permettre de réaliser des sorties.

Pendant la journée, les enfants réalisent des activités en rapport avec une thématique décidée avant chaque période (de vacances à vacances). Plusieurs activités sont proposées le matin et plusieurs activités sont proposées l'après-midi. Durant le temps du midi, consacré au repas, les animateurs mangent avec enfants en les encourageant à goûter à tous les aliments.

Le service Navette est un peu particulier car il permet aux enfants inscrits dans une association thouaréenne de pouvoir participer à leurs activités. En effet, la municipalité met à disposition des minibus afin de pouvoir transporter les enfants à leur activité et de les récupérer à la fin de celle-ci. Pour cela, les enfants de la navette sont accueillis à Joachim du Bellay le matin et le transport se fait alors en minibus. Ils mangent ensuite à la cantine de JDB puis sont ensuite emmenés au collège des Sables d'Or, à proximité du parc des sports, afin de faciliter les trajets vers les différentes structures, qui se font donc à pied, sauf pour l'espace de la Morvandièrre qui est desservi par les minibus.

Les vacances :

L'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), sur les temps des vacances scolaire est lui organisé différemment. Les heures d'ouvertures sont de 7h30 à 18h30 en journée complète impérativement. Sur ces temps, l'accueil des enfants se fait de 7h30 à 9h et de 17h à 18h30. Lors de ces vacances, une thématique est définie en amont des vacances afin de permettre aux enfants de s'engager pleinement dans leur semaine les loisirs. Des activités sont donc proposées en rapport avec cette thématique sur toute la semaine que ce soit le matin ou l'après-midi. Lors des vacances, nous pouvons faire appel à des intervenants pour réaliser des activités spécifiques ou bien des intermittents du spectacle afin de proposer aux enfants des animations nouvelles. De plus, nous pouvons aussi réaliser des sorties comme la visite du centre de Nantes ou dans les parcs à proximité. Ces sorties peuvent se faire en transport en commun ou alors grâce à une location de car. Lors des vacances, les repas sont pris à la cantine, où sur les lieux de sortie avec un pique-nique, les animateurs prennent donc le repas avec les enfants.

c. Soins et sécurité

Des pharmacies fixes et portatives sont disponibles sur l'accueil. Un référent sanitaire s'assure de leurs contenus régulièrement. Ce référent est soit le directeur, soit l'animateur ayant le PSC1 et/ou SST.

Lorsqu'un enfant se blesse, l'animateur réalise les soins nécessaires tout en portant son attention aux allergies (connues grâce à la fiche sanitaire complétée par les parents). Après chaque soin, l'animateur indique sur le livret de pharmacie le nom, l'âge et le soin prodigué. Les traitements médicaux sont pris en charge par le directeur, uniquement avec une ordonnance du médecin et une autorisation d'aide à la prise de médicaments signée des parents.

Étant soumis aux différents protocoles sanitaires et Vigipirate, notre projet pédagogique évolue en fonction des contraintes imposées par la mise en place de ceux-ci :

- Respect de la distanciation et des gestes barrières
- Port du masque obligatoire pour les adultes comme pour les enfants
- Lavage des mains régulier
- Les parents ne sont pas autorisés à rentrer dans la structure

- Pas de brassage des enfants, respect des groupes sanitaires
- Déjeuner et goûter par groupe

Les PAI (projet d'accueil individualisés) précisent les adaptations à apporter à l'accueil de l'adolescent. Les familles ont le devoir de communiquer les informations, les protocoles, ainsi que les médicaments nécessaires pour la sécurité de son jeune.

d. La communication et la place des parents

Les parents sont les premiers éducateurs de l'enfant. Il nous semble indiscutable d'avoir un lien fort et régulier avec eux et/ou la sphère familiale de l'enfant.

Nous souhaitons permettre des relations d'écoute et d'échanges avec les parents, basées sur le respect mutuel.

Ce lien doit se faire de manière régulière.

- Les temps d'accueils périscolaires sont des espaces ouverts aux parents. Les équipes d'animation sont présentes pour pouvoir échanger, répondre à des questions et transmettre et recevoir des informations aux parents.
- Des informations régulières par le biais d'affichages, de mails et autres sont données aux parents. Ces informations relèvent plus du général, elles concernent davantage les modalités administratives mais aussi le programme d'activités par exemple.

Le service éducation est un relai au terrain pour toutes inscriptions, réservations, annulations et questions diverses, les familles peuvent contacter le service au 02 40 68 09 70 et à l'adresse suivante service-education@mairie-thouare.fr

Le pôle est ouvert tous les matins de 9h à 12h en présentiel, sans rendez-vous, ou par mail tous les jours de 9h à 17h15.

Certains événements permettent la rencontre entre familles, équipe d'animation et enfants. Les portes ouvertes du périscolaire, qui permet aux familles de voir les réalisations des projets tout au long de l'année.

Ces différentes actions peuvent être mises en place aujourd'hui, grâce à la réflexion commune entre professionnels et parents dans le cadre du PEDT.

e. Accueil des enfants avec des besoins spécifiques

Dans un premier temps la coordinatrice enfance jeunesse reçoit les familles avec la directrice périscolaire pour définir les besoins d'accompagnement (humain et matériel) de l'enfant. L'enfant peut être associé à cette rencontre.

Un protocole d'accueil est établi entre la famille, la directrice et la coordinatrice. Un document « type » est rempli avec les caractéristiques de l'enfant, la prise en charge de l'enfant par une structure spécialisée, les recommandations et conseils de la famille. Ce recueil d'informations vise à améliorer la prise en charge de l'enfant.

Les modalités de prise en charge par l'accueil périscolaire (identification des espaces adaptés, des repères, des différents temps de la journée, réduction des durées d'accueil...) sont définies avec la famille. Un aménagement spatio-temporel spécifique peut-être mis en place.

Une période d'adaptation de l'enfant au sein de l'accueil périscolaire s'engage. En cas de difficultés, la famille est contactée pour envisager ensemble les suites de l'accueil. Depuis 2023, la ville a signé la charte d'accueil des enfants en situation de handicap, une réflexion sur cet accueil est en cours.

f. Les activités dites « accessoires »

Plus communément appelées « séjours », les activités dites « accessoires » sont organisées sur certaines semaines d'été et destinées à faire découvrir aux enfants, d'autres aspects de la vie en collectivité.

Changements d'environnements, animations « extraordinaires », les séjours s'effectuent généralement du lundi au vendredi, comportant cinq jours et quatre nuitées. Les enfants âgés de 5 à 11 ans sont ciblés.

Les thématiques sont très variées, les domaines sportifs, artistiques, découverte des milieux naturels, sont explorés afin que le jeune bénéficie d'un temps récréatif, ludique, et d'apprentissage au sein d'un collectif convivial.

Les groupes de 24 enfants et 3 encadrants sont privilégiés, l'hébergement s'effectue principalement en toile de tente, mais les accueils en « dur » ne sont pas exclus.

Les enfants participent à la vie quotidienne afin d'être davantage sensibilisés à la notion de « vivre ensemble ».

Les inscriptions ont lieu plusieurs mois avant le départ afin de faciliter la mise en œuvre.

Les places étant limitées, un système de critères détermine l'attribution de celles-ci.

6. Journée type – Mercredis et vacances scolaires

Journée Type Maternels (ALSH + APS)

7h30-9h : Accueil Echelonné

9h-9h45 : Temps libre

9h45-10h : Présentation des activités

10h-12h : Activités et rangement

11h30-12h30 : Retour au calme

11h45-12h : Accueil

11h45-13h : Repas (Ribambelle / à table)
Echelonné :

- 11h45 : MS
- 12h : PS
- 12h30 : GS

13h-14h : Temps Calme / Sieste

13h15-13h30 : Accueil

14h-15h : Sieste / Temps Libre

15h-16h : Activités et rangement

16h-16h45 : Goûter

17h-18h30 : Accueil Echelonné

Journée Type Élémentaire (ALSH + APS)

7h30-9h : Accueil Echelonné

9h-9h45 : Temps Libre

9h45-10h : Présentation Activité

10h-11h45 : Activités et rangement

11h30-12h30 : Temps Libre

11h45-12h : Accueil

12h30-13h15 : Repas (JDB / Self)

13h15-13h45 : Temps Calme

13h15-13h30 : Accueil

13h45-14h15 : Temps Libre

14h15-14h30 : Présentation activités

14h30-16h15 : Activités et rangement

16h15-16h45 : Goûter

17h-18h30 : Accueil Echelonné

17h-18h30 : Accueil Echelonné

Journée Type Navette (APS)

7h30-9h : Accueil Echelonné

9h-9h45 : Temps Libre

9h30-11h45 : Navettes (vers Parc des Sports
et Morvandièrre)

9h45-10h : Présentation Activité

10h-11h30 : Activités et rangement

11h30-12h : Temps Libre

11h45-12h : Accueil à JDB

12h-12h45 : Repas (JDB / Self)

12h45-13h : Trajet vers le collège

13h00-13h30 : Temps Calme

13h15-13h30 : Accueil au collège

13h30-14h00 : Temps Libre

13h30-18h : Navettes (vers Parc des Sports et
Morvandièrre)

14h00-16h15 : Activités et rangement

16h15-16h45 : Goûter (Echelonné en fonction
des navettes)

17h-18h30 : Accueil Echelonné

7. Rôle des équipes

L'équipe d'animation est composée de directeurs.trices BAFD ou BPJEPS LTP ou Catégorie B et d'animateurs.rices BAFA/BPJEPS Sport Collectifs/CAP Petite Enfance ou de stagiaires en formation ou encore de non diplômés, en fonction du nombre de jeunes dans la structure et en respectant les taux d'encadrement. L'équipe d'animation peut former des stagiaires BAFA lors des vacances.

Rôle et fonction de l'animateur

SAVOIR :

Sécuriser

- Connaître la réglementation en vigueur
- Appréhender l'environnement, être attentifs à toutes les situations
- Connaître les différentes caractéristiques des enfants de 3 à 12 ans
- Etablir un cadre sécurisant et sécuritaire.

Animer

- Connaître un répertoire des jeux et d'activités
- Transmettre des valeurs au travers des activités et de la vie quotidienne
- Adapter ses séances d'animation selon les différentes caractéristiques des enfants
- Identifier ses besoins (formations, matériel, espace...)
- Connaître les grands axes du projet pédagogique.

Orienter

- Connaître les informations principales de fonctionnement des accueils
- et savoir Orienter les familles

Travailler en équipe

- Œuvrer à plusieurs dans un but commun

SAVOIR FAIRE :

Sécurité

- Mettre en place et appliquer les règles de vie ainsi que les faire respecter
- Identifier son environnement et savoir se positionner (cour, passage piéton, locaux...)
- Gérer un groupe d'enfants, être responsable et intervenir en cas de nécessité

Identifier ses besoins et ses possibilités afin de se mettre dans de bonnes conditions de travail

Communiquer

Informar les familles
Référer les informations à sa hiérarchie
Echanger avec ses collègues

Animer

Préparer, mettre en place et animer les temps d'animation et de vie quotidienne
Adapter ses activités en fonction des enfants, des impondérables (météo, matériel...)
Programmer des animations en lien avec les objectifs du projet pédagogique
Organiser les espaces de vie

Travailler en équipe

Communiquer l'ensemble des informations
S'aider, se soutenir, se compléter et passer le relais en cas de nécessité
Construire ensemble (animations, projet...)

Accompagner

Accompagner les enfants dans tous les temps d'activités et de vie quotidienne. Favoriser l'autonomie, le vivre ensemble...
Relayer une information et orienter les enfants ainsi que les familles

SAVOIR ÊTRE :

Sécurité

Savoir tenir compte de son statut et de ses obligations
Diagnostiquer les situations, avoir de bonnes capacités d'analyse, capable d'être dans l'observation active
Être à l'écoute et soutenir
Interpréter un environnement, être réactif, ne pas attendre, intervenir rapidement selon le degré de nécessité

Respect

Être ponctuel, bienveillant, opérationnel
Tenir compte des divergences et être consensuel

Accueillir

Être disponible
Montrer de l'intérêt

Animer

Transmettre des valeurs

Rôle et fonction du directeur

I. Rôle vis-à-vis de l'équipe : assurer une cohésion du personnel

A. Elaborer et coordonner le projet pédagogique commun aux différentes structures avec l'équipe d'animation en assurant sa mise en œuvre et son évaluation :

- ✓ Par l'organisation de réunions d'équipe et des entretiens individuels réguliers
- ✓ Par la formation de l'équipe, l'intégration des nouveaux recrutés ainsi que l'encadrement d'éventuels stagiaires

B. Assurer le suivi administratif des permanents et des vacataires :

- ✓ Par le contrôle et la gestion des plannings (congés, formation, absence...) dans le respect des procédures
- ✓ Par la gestion des heures des vacataires
- ✓ Par la participation aux entretiens d'embauche

II. Rôle vis-à-vis du public : assurer une continuité de service

A. Appliquer un projet pédagogique commun en favorisant :

- ✓ La mise en place d'un cadre original, adapté et sécurisant
- ✓ L'autonomie et la responsabilisation de l'enfant au sein d'un groupe
- ✓ L'apprentissage individuel par le jeu

B. Optimiser la qualité d'accueil :

- ✓ En mettant en place une équipe commune sur les différentes structures
- ✓ En intégrant les parents aux différents fonctionnements du service
- ✓ En étant à l'écoute des parents, en favorisant le dialogue et l'échange d'informations sur les différents temps d'accueil

III. Rôle vis-à-vis de la structure

A. Assurer la gestion administrative des différentes structures

- ✓ En participant à l'élaboration et le suivi des budgets
- ✓ En participant à la gestion sanitaire, la gestion des locaux
- ✓ Mise à jour des documents administratifs

B. Assurer et gérer les relations avec les partenaires :

- ✓ En respectant les orientations politiques
- ✓ En organisant des liens passerelles avec les autres structures municipales : multi- accueil, bibliothèque, MDJ, EPHAD...
- ✓ En appliquant les consignes fixées par la hiérarchie

Organisation du travail de l'équipe

Les animateurs à l'année ont plusieurs réunions pour leurs permettre de travailler sur les points suivants :

- Les programmes d'activités des périodes scolaires (APS mercredi) et de vacances scolaires (ALSH)
- Temps de préparation pour les activités proposées
- Bilan des périodes scolaires et de vacances scolaires

L'équipe dispose d'une réunion d'1h30 par session (de vacances à vacances), ainsi que de 45mn par semaine pour préparer les mercredis.

Pour les vacances, les animateurs ont deux réunions d'1h30 pour chaque période de vacances et deux réunions de 3h pour préparer les vacances d'été.

Durant les vacances, une réunion hebdomadaire est prévue. Voici les points abordés lors de ces réunions :

- Bilan des activités passées
- Préparation des activités et Grands Jeux
- Réadaptation du planning d'activité (changement dans la programmation)
- Echange à propos des enfants

8. Évaluation

Développer l'offre éducative par la sensibilisation au développement durable	
Objectifs	Résultats quantitatifs et qualitatifs
Accompagner et responsabiliser au recyclage et à la biodiversité	Combien d'ateliers sont proposées ? Combien d'enfants y participent ? Avec quel accompagnement ?
Orienter les enfants vers une alimentation saine et durable	Combien d'ateliers mis en place ? Combien d'enfants y participent ? Avec quel accompagnement ? Par quels moyens sont orientés les enfants ? Quels outils sont utilisés ?
Inciter à l'utilisation de mobilité douce et durable	Quel est le contenu éducatif au sein des animations ? Quelles animations proposées sur la cour ? Combien d'enfants y participent ?

Contribuer à l'apprentissage de la vie citoyenne et du vivre ensemble	
Objectifs	Résultats quantitatifs et qualitatifs
Instaurer un cadre sécurisant pour l'enfant en favorisant le respect au sein du groupe	Quels outils utilisés pour instaurer ce cadre ? Comment sont impliqués les enfants ? Combien y participent ?
Amener l'enfant à être autonome	Combien d'activités diverses sont proposées ? Combien d'activités sont réalisées en autonomie ? Et combien d'enfants y participent ? Comment l'accompagnement à l'autonomie est mis en place ? Quels types d'activités sont proposées aux enfants ? Sont-elles adaptées aux différents moments de la journée et suivant les envies des enfants ?
Développer le lien social grâce à la solidarité, à l'entraide et au partage	Combien de passerelles organisées ? Combien d'enfants y participent ? Combien de temps forts créés ? Comment y impliquer les enfants ?

Renforcer la complémentarité des partenaires et soutenir la parentalité	
Objectifs	Résultats quantitatifs et qualitatifs
Faciliter la communication avec les familles	Combien de temps forts ? Comment alimenter le tableau d'affichage, quelles infos ? Quels retours des familles ? Combien de retours de familles ?
Réaliser des actions en partenariat avec les familles	Combien d'actions sont mises en place ? Combien de familles participent aux actions ? Comment faire participer les familles ? Quels retours des familles ?
Favoriser la transversalité avec les partenaires locaux (mairie, associations et entreprises)	Comment développer un parrainage ? Combien d'enfants, impliqués ? Quels intervenants ? Combien d'intervenants viennent sur les accueils ? Quels retours des partenaires ? Combien d'activités mises en place ?

Conclusion

Ce travail en équipe a permis d'évaluer la perception de chacun face à la construction d'un projet pédagogique. Ce document sert aujourd'hui, de base de référence quant à la transversalité nécessaire des services. De plus, il constitue un outil essentiel pour la réalisation des projets. Il permet également au regard d'une même équipe, d'avoir une cohésion pédagogique et des pratiques communes.

Cependant, ce projet pédagogique est un document qui sera amené à évoluer au fil des projets de la structure.

Le rôle de ces structures d'accueil est bien entendu de pérenniser tous ces projets et de répondre au mieux aux besoins des Thouaréens.